

Conseils d'entretien

Porte d'entrée Gypass

1- Nettoyage et entretien

- **Fonctionnement général**

- Contrôle visuel
- Contrôle de bon fonctionnement serrure et gonds
 - Réglages si nécessaire

- **Panneaux – Hublots**

- Nettoyage 2 fois par an avec de l'eau savonneuse et une éponge (Passer à 3 ou 4 fois par an pour les maisons bord de mer)
- Rinçage avec à l'eau claire
- Essuyage avec un chiffon Microfibre

- **Gonds intérieurs**

- Graissage avec un spray téflon

- **Serrure**

- Graissage avec une huile spécifique pour cylindre ou mine de crayon papier

- **Joints**

Contrôle visuel et changement si nécessaire

2- Garantie

Votre menuiserie Gypass est **garantie 3 ans pièces, main d'œuvre et déplacement**

(Garantie 2 ans + 1 année supplémentaire accordée par la société POUPIN).



Non pris en charge dans le cadre de la garantie : Utilisation anormale, défaut d'entretien, usure normale, pose non conforme dans le cadre d'une fourniture seule, acte de vandalisme, phénomène naturel (orage, grêle...).

Pour toute demande hors-garantie, merci de bien vouloir nous transmettre vos coordonnées complètes afin de vous envoyer les conditions de facturation du service après-vente (Par mail ou par courrier postal). A réception de votre accord, nous reprendrons contact avec vous dans les meilleurs délais pour planifier l'intervention.

Service-Après-Vente POUPIN

 02 43 01 54 78

 sav@poupin.com